Description d'un Poisson nouveau de la baie du Cameroun, appartenant à la famille des Cerdalidae,

par M. Paul Chabanaud,
Correspondant du Muséum.

Leptocerdale aethiopicum, nov. sp.

Type unique. — Cameroun, baie Malimba, île de Kwele-Kwele, dans la baie de Douala [Th. Monod]. — Longueur totale : 51 millimètres.

D. 47. — A. 26. — C. 5 (6?); 15; 5 (6?). — Pectorale 12. — Pelvienne 4. — Rayons branchiostèges 4 (5?).

P. 100 de la longueur sans la caudale : hauteur 6,4; longueur de la tête 10; espace prédorsal[1] 21; espace préanal[2] 54. — P. 100 de la longueur de la tête : espace préoculaire[3] 25; œil 12; espace interorbitaire 8; longueur de la pectorale 50; longueur d'une pelvienne 46; longueur de la caudale 100. — P. 100 du diamètre de l'œil : distance comprise entre la protubérance symphysiale mandibulaire et l'œil 208. — P. 100 de la hauteur du corps : épaisseur (immédiatement en arrière des pectorales) 83; hauteur de la base de la caudale 41.

Anguiforme. Tête plus longue que haute, comprimée sur toute sa région supérieure, dilatée au-dessous du niveau des yeux et davantage dans la région operculaire; les faces latérales très obliques. Profil vertical antérieur brièvement arrondi. Profil horizontal antérieur obtus. Museau (région naso-labiale) à peine plus long que le diamètre de l'œil; un pli dermal formant, sur le museau et entre les yeux, une carène obtuse. Œil assez petit, distinct, par transparence, sous la peau (qui le recouvre sans former de membrane différenciée, translucide); cet œil situé beaucoup plus près du sommet de la tête que de la face ventrale de celle-ci. Bord anté-

[1] Soit la distance comprise entre l'extrémité antérieure de la tête (dans le cas présent, le sommet de la mandibule) et la base du premier rayon de la dorsale.

[2] Soit la distance comprise entre l'extrémité antérieure de la tête et l'orifice anal.

[3] Soit la distance comprise entre l'extrémité distale de la mandibule et le bord antérieur de l'œil.

rieur de la mâchoire supérieure émarginé, coupé verticalement au fond de cette émargination, qui est limitée, à droite et à gauche, par un petit lobe arrondi, saillant. Devant chaque œil, un pli dermal en forme de carène oblique, très obtuse. Région préorbitaire[1] plus étroite que le diamètre de l'œil. Fente buccale oblique, sinueuse. Mandibule très épaisse, fortement proéminente, sinuée de chaque côté de la symphyse, qui forme, en avant, une saillie obtuse; chacune de ces deux sinuosités recevant le lobe latéral correspondant de la mâchoire supérieure. Commissure buccale située un peu en avant de l'aplomb du bord antérieur de l'œil. Lèvre inférieure épaisse. Région infra-mandibulaire portant deux plis dermaux, en forme de carènes obtuses, partant de la symphyse et divergeant postérieurement. Membrane intermandibulaire (entre la symphyse et l'isthme) formant un pli médian, longitudinal, court.

A chaque mâchoire, une rangée de dents modérément longues et fortes, légèrement recourbées vers l'arrière et diminuant graduellement de longueur d'avant en arrière. Les dents antérieures de la mandibule demeurant à l'extérieur de la bouche, quand celle-ci est fermée.

Opercule long et peu élevé; son extrémité distale entièrement soudée au cleithrum, contre la base des 3 rayons supérieurs de la pectorale. La fente operculaire s'ouvre au-dessous de l'opercule et forme un angle d'environ 45° avec l'axe du corps; de longueur sensiblement égale à la hauteur de la base de la pectorale, cette fente est limitée dorsalement par la soudure de l'opercule au cleithrum, antérieurement par la membrane branchiostège et, ventralement, par la soudure de cette membrane à l'isthme. Par suite de son obliquité, cette fente, dont la limite dorsale se trouve au niveau de la base du 3e rayon de la pectorale, ne se prolonge pas au-dessous du niveau de l'articulation du rayon inférieur de cette nageoire. Rayons branchiostèges (tous?) placés au-dessous du volet operculaire et visibles, par transparence, à travers la membrane. Isthme creusé, antérieurement, d'un court sillon longitudinal, obsolète.

Corps subcylindrique au niveau des pectorales, où sa hauteur est la même que celle de la région céphalique, de plus en plus comprimé, à partir de ce point, jusqu'à la base de la caudale; sa hauteur diminuant graduellement, mais très légèrement, d'avant en arrière à partir de l'anus.

Pas de ligne latérale. Tête, à l'exception des opercules, dénudée; la peau finement chagrinée. Écailles petites, de forme discoïdale et à bord postérieur paraissant lisse; ce bord postérieur non ou très peu saillant hors de la peau. Rares sur les opercules, ces écailles sont plus nombreuses sur le corps et plus serrées sur la région caudale, toutefois sans jamais entrer en contact les unes avec les autres.

Dorsale d'une hauteur subégale, antérieurement, à la moitié de la hau-

[1] Soit la plus courte distance entre l'œil et la mâchoire supérieure.

teur du corps, s'élevant progressivement d'avant en arrière, sur la région caudale, et proportionnellement à la diminution de la hauteur de cette région du corps, de telle sorte que le bord libre de la nageoire demeure parallèle à l'axe du corps. La membrane non émarginée entre les rayons. Tous les rayons flexibles; les 3 ou 4 premiers simples; les suivants articulés et bifides. A son extrémité postérieure, la dorsale est largement unie, par sa membrane, à la caudale. Anale symétrique à la dorsale et reliée, comme elle, à la caudale; son premier rayon (simple?) inséré immédiatement en arrière de l'anus et très peu plus court que les suivants, tous articulés et bifides. Caudale terminée en pointe aiguë, composée de 15 rayons principaux, articulés et bifides, accompagnés de 5 (ou 6?) rayons secondaires épaxiaux, simples et courts, ainsi que d'un même nombre de rayons secondaires hypaxiaux, identiques aux précédents; le sommet d'aucun de ces rayons secondaires n'atteint le bord libre de la membrane de connexion dorso-caudale, non plus que le bord libre de la membrane anocaudale. Pelviennes insérées exactement au-dessous de l'insertion de la pectorale, modérément longues, très étroites; leur rayon interne le plus long, les autres d'autant plus courts qu'ils sont moins voisins du rayon interne.

Une papille saillante sur le bord postérieur de l'orifice anal.

Coloration en alcool. — D'un gris jaunâtre clair, parsemé de petites macules punctiformes, brunes, groupées de manière à former, sur la tête et sur le corps, une série de 50 ou 60 bandes verticales, à contour assez net, régulièrement espacées et un peu plus larges que les intervalles qui les séparent les unes des autres. Ces bandes sont disposées de la façon suivante : deux sur la région buccale; une passant par l'œil; deux sur l'opercule (l'antérieure très élargie); les suivantes en forme de chevrons, dont l'angle saillant est placé sur l'axe du corps et dirigé vers la tête. Sur la région dorsale, ces bandes verticales sont séparées d'une série de taches confluentes entre elles et formant, le long de la base de la dorsale, une bande longitudinale festonnée. Toute cette ornementation devient plus claire et s'efface sur l'extrémité postérieure du corps. Le bord libre d'un grand nombre d'écailles finement marqué de noir. Région abdominale blanchâtre.

Habitat. — «Dans la vase dure à *Sphagebranchus cephalopeltis* Blkr., *Upogebia furcata* Auriv., *Eupanopeus africanus* A. M.-Edw.,; niveau inférieur à la vase à *Uca tangeri* Eydoux, 9 décembre 1925. Densité de l'eau : 1002–1004.» C'est en ces termes que le Dr Monod a noté la capture de cette espèce intéressante.

La famille des *Cerdalidae* ne comprenait, jusqu'ici, que quatre espèces, réparties en trois genres : *Cerdale ionthas* Jord. et Gilb., *Microdesmus dipus*

Gnthr; *Microdesmus retropinnis* Jord. et Gilb. et *Leptocerdale longipinnis* Weymouth. Les trois premières, dont chacune n'est connue que par un nombre très restreint d'exemplaires, ont été décrites de la côte W. du continent américain. *Leptocerdale longipinnis* Weym. a été décrit[1] en 1911, d'après 11 exemplaires, capturés la nuit, à la lumière, sur le littoral N. du golfe du Mexique, à l'embouchure du lac Calcasieu, non loin du delta du Mississipi.

Leptocerdale aethiopicum est donc la première espèce de cette famille rencontrée en dehors du Nouveau-Monde; il diffère de *Leptocerdale longipinnis* Weym. par sa forme beaucoup moins allongée (la hauteur du corps étant comprise 15,5 fois, au lieu de 24 à 35,5 fois dans la longueur sans la caudale), par la position de son orifice anal, qui s'ouvre un peu en arrière du milieu de la longueur du corps, et par le nombre plus réduit des rayons de sa dorsale (47 au lieu de 68), de son anale (26 au lieu de 42) et de sa pectorale (12 au lieu de 14). Le premier rayon de son anale paraît proportionnellement plus long, tandis que le dernier rayon de la dorsale et le dernier de l'anale sont moins rapprochés de la caudale; d'ou il résulte un plus grand développement de la membrane de connexion de l'une et l'autre de ces deux nageoires avec la caudale. La forme de la caudale elle-même est légèrement différente: plus longue et plus aiguë, dans l'espèce du Cameroun, que chez *L. longipinnis.*

Ces différences (les seules qu'il m'ait été possible de relever entre ces deux espèces) ne m'ont pas paru assez importantes pour justifier la création, au profit de *L. aethiopicum,* d'une coupe générique spéciale.

Chez tous les Cerdalidés connus à l'heure actuelle, le système de coloration est identique et consiste en un semis de petites macules ou de points bruns ou roussâtres, uniformément répartis sur la presque totalité de la surface du corps (*Leptocerdale longipinnis*) ou groupés de manière à former des taches ou des bandes; la région ventrale étant immaculée, ainsi que toutes les nageoires, dont la membrane est hyaline.

Selon toute vraisemblance, la grande rareté des quelques espèces qui composent cette famille est due principalement à leurs mœurs particulières. *Leptocerdale longipinnis* a été capturé la nuit, à la lumière; *L. aethiopicum* demeure enfermé, durant le jour, au fond des terriers creusés dans la vase et dont il ne sort très probablement, lui aussi, que la nuit. Il se pourrait encore que les eaux saumâtres du voisinage des estuaires constituent l'habitat exclusif de ces deux espèces, sinon de toutes les autres.

Au sujet de la densité de l'eau *à l'entrée* de la baie Malimba, le Dr Monod me donne les précisions suivantes : cette densité passe de 1.0015–1.0020, en novembre, à 1.0130, en fin février et mars, mais ne doit guère

[1] Weymouth (Frank Walter), Notes on a Collection of Fishes from Cameron, Lousiana (*Proc. U. S. Nat. Mus.*, 38, 1911, p. 142, fig. 1 et 2).

s'élever au-dessus de ce chiffre entre le mois de mars et le début des pluies; l'île de Kwele-Kwele est donc baignée, toute l'année, par de l'eau à peu près douce ou, tout au moins, très faiblement saumâtre et n'atteignant, au maximum, que la moitié de la salinité d'une eau océanique normale.

On ne saurait trop louer la précision des méthodes scientifiques grâce auxquelles le Dr Monod, à qui la Science est déjà redevable de nombre de découvertes précieuses, a su réaliser des observations de nature à projeter quelque clarté sur la biologie de ces curieux animaux.

Laboratoire de M. le Professeur A. Gruvel.